



Communiqué de presse

Vendredi 16 septembre 2022

Appel aux candidatures pour la diffusion de deux services de télévision locale en Nouvelle-Calédonie : les candidats seront auditionnés le 28 septembre 2022

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique a lancé, le 6 avril 2022, un appel aux candidatures pour la diffusion, sur la télévision numérique terrestre (TNT), de deux services de télévision à vocation locale en Nouvelle-Calédonie.

Deux candidatures ont été reçues et déclarées recevables le 14 septembre 2022, celle de l'association IMAGE - COMMUNICATION - INFORMATION (ICI) pour le projet NC9, et celle de la SOCIÉTÉ DE TÉLÉVISION RADIO (S.T.R) pour le projet CALEDONIA. Les auditions publiques relatives à cet appel aux candidatures se dérouleront au siège de l'Autorité, le 28 septembre 2022, à partir de 15 heures. Elles dureront chacune 30 minutes.

Les journalistes souhaitant assister à cette audition doivent s'accréditer à l'adresse celia.wapoutou@arcom.fr

Décision de recevabilité

Délibération audition

À PROPOS DE L'ARCOM :

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

@Arcom_fr | @Arcom | @ArcomFR | Pour plus d'informations, rendez-vous sur arcom.fr

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Marie Liutkus

M : marie.liutkus@arcom.fr

T : 01 40 58 37 15 | **P** : 06 73 10 38 80

RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Sara Cheyrouze

M : sara.cheyrouze@arcom.fr

T : 01 40 58 36 17 | **P** : 06 60 85 97 17

ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Célia Wapoutou

M : celia.wapoutou@arcom.fr

T : 01 40 58 38 86 | **P** : 07 68 20 23 63